

**Pour une autre approche du monde rural : le territoire, un acteur à part entière**

**Rouzier J.**

*in*

Duché G. (ed.).  
Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz

Montpellier : CIHEAM  
Cahiers Options Méditerranéennes; n. 3

1994  
pages 67-70

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI940558>

To cite this article / Pour citer cet article

Rouzier J. **Pour une autre approche du monde rural : le territoire, un acteur à part entière.** In : Duché G. (ed.). *Territoires en mutation : à la mémoire de Jean Le Coz.* Montpellier : CIHEAM, 1994. p. 67-70 (Cahiers Options Méditerranéennes; n. 3)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

# Pour une autre approche du monde rural : le territoire, un acteur à part entière

Jacques Rouzier

Centre Régional de la Productivité et des Etudes Economiques  
CNRS – Université de Montpellier 1 (France)

La renaissance du monde rural appartient à ces renversements de tendances dont la société actuelle offre bien des facettes. Celui des dynamiques régionales comme celui de l'évolution du rural sont deux aspects d'un phénomène probablement lié.

Ce changement d'évolution qui nous conduit à parler de renaissance s'inscrit, au premier chef, dans le passage d'une trajectoire de déclin démographique à une tendance au repeuplement.

Nous essayerons d'en préciser les modalités pour ensuite tenter d'en dégager le contenu et surtout les mécanismes sous-jacents.

## I – Du déclin à la renaissance : un processus long, progressif et extensif

Pour suivre cette mutation d'importance et fort rare dans l'histoire de la localisation, nous nous baserons sur l'évolution démographique de l'ensemble déterminé par l'INSEE, rassemblant les communes définies comme communes rurales (c'est-à-dire réunissant moins de 2000 personnes agglomérées). Définition statistique, objective, simple, voire simpliste, mais commode. Dans l'évolution de leur population, on voit se dessiner un processus progressif. A un déclin séculaire intense succède une décélération de la perte de substance démographique (entre 1968 et 1975). Encore le phénomène n'est-il plus dès cette époque général et A. Berger a pu préciser que « *dès lors que l'espace rural n'est plus seulement peuplé d'agriculteurs, il n'est plus condamné au dépeuplement*<sup>1</sup> ». L'étape est suivie par un repeuplement enregistré entre 1975 et 1982 et confirmé par la suite lors du recensement de 1990. Peut-on parler d'une nouvelle tendance, c'est-à-dire opposer une vingtaine d'années à un siècle et plus? Ou bien doit-on rester avec des titres interrogatifs, marquant l'incertitude ou la prudence des auteurs<sup>2</sup>? A la vérité, la disproportion chronologique est d'importance et il pourrait ne s'agir que d'un accident. Il affecte tout de même une quinzaine d'années et surtout un espace de plus en plus vaste. Le temps lui assure un gain de territoire qui nous entraîne à nous prononcer pour le renversement de tendance.

Aujourd'hui, il affecte la totalité des régions françaises à deux exceptions près : le Limousin et l'Auvergne ; encore ne s'agit-il là que de la résultante de départements stabilisés ou en progrès contrebalancés par des départements maintenus dans l'ancienne trajectoire.

C'est donc d'un phénomène national dont nous parlons. Né autour de Paris, et, simultanément, sur le pourtour méditerranéen, il est aujourd'hui généralisé à la quasi-intégration du pays. On le retrouve d'ailleurs dans bien d'autres nations, à telle enseigne que B. Kayser a pu parler d'un « phénomène majeur de société ».

Nous négligerons le niveau départemental qui nous montrerait que le déclin n'est plus que le fait d'une dizaine d'entre eux appartenant, pour l'essentiel, au Massif Central. Encore faut-il noter que les évolutions, pour être encore dans le rouge, sont de moins en moins négatives et de plus en plus localisées. Pour la Lozère, par exemple, nous constatons l'existence de zones de croissance lorsque l'examen se fait à l'échelon communal.

Nous nous attarderons un peu plus au plan communal en examinant l'évolution en fonction de la taille des communes. Là aussi s'inscrit le processus d'extension du phénomène. Le temps abaisse régulièrement le seuil qui sépare le déclin de la reprise ; situé pour la France à 200 habitants pour la période 1975-1982<sup>3</sup>, il n'est plus qu'à 100 habitants entre 1982 et 1990. Ce qui est une manière d'identifier des communes à l'évidence de toute petite taille, donc éloignées des villes et de leurs influences immédiates, et notamment de la diffusion. Il n'est plus question de ramener la reprise à une simple propagation des agglomérations urbaines. D'ailleurs, les communes hors ZPIU, en prise avec ce nouveau progrès, le démontrent bien.

Le repeuplement est importé car des communes depuis longtemps vieillissantes sous l'emprise de l'exode ne peuvent trouver ce regain que grâce à un jeu migratoire positif. L'exode laisse place à l'immigration nette.

Lorsqu'on examine les soldes migratoires des communes rurales, il sont globalement positifs dans toutes les régions françaises, y compris donc pour l'ensemble des massifs montagneux. Général, il l'est presque aussi à toutes les tailles de communes puisque, statistiquement, seules celles de moins de 50 habitants enregistrent un flux de départs supérieur à celui des arrivées. De plus, dans six régions, le gain concerne même cette catégorie de communes minuscules.

Donc le caractère de généralité, fondé sur des apports extérieurs, urbains dans le plus grand des cas, devient une certitude. Il commencerait, semble-t-il, à se répercuter sur le croît naturel. En effet, il y a moins en 1990 qu'en 1982 de régions marquées par des décès supérieurs aux naissances. Conséquence du prolongement de la vie, mais aussi conséquence des caractéristiques des arrivants. Ils correspondaient, pour ceux qui se sont installés entre 1975 et 1982 en Languedoc-Roussillon<sup>4</sup>, au profil-type du migrant jeune, actif, d'un niveau d'instruction plus élevé, et donc la reprise démographique pourrait avoir une double dimension migratoire et naturelle qui renforcerait dorénavant son assise.

Ce survol de la démographie de la France dite rurale justifie bien qu'on se situe du plan régional au plan communal, que l'on abandonne le terme de déclin pour celui de reprise : une révolution de tendance, mais aussi des habitudes de penser. Mais « *il semble que le schéma de pensée qui associe ville et croissance, rural et déclin, urbanisation et développement est si prégnant qu'on ne peut croire à la réalité de cette augmentation de la population rurale* »<sup>5</sup>. Cette approche, par essence statistique, est réductrice de la complexité de la réalité. Il est des communes, des départements et des régions appartenant au monde ancien. Il convient de les localiser, de les étudier, surtout leur évolution, pour y déceler l'imminence d'un renversement ou pour y vérifier le déterminisme inexorable d'un déclin poursuivi.

Mais il faut aussi passer de la constatation à l'explication pour prévoir, et surtout administrer. Si la logique de la croissance remplace celle du déclin, l'inspiration de la gestion du rural est radicalement différente. D'ailleurs, R. Badouin signifie-t-il dès 1962 que « *l'économie rurale déborde l'économie agricole* » et appelle donc « *de nouvelles formes d'aménagement* »<sup>6</sup> dont procède la notion d'aménagement intégré. Au plan des conceptualisations, à la dichotomie ville/campagne qui règne encore sur bien des esprits, quelle segmentation nouvelle substituer ? Sur quelles bases asseoir la schématisation si, à l'évidence, l'agriculture n'est plus d'une bien grande utilité hormis dans certains discours dont la finalité ne se situe pas tout à fait dans le registre de la réflexion scientifique ? Mais doit-on aller jusqu'à délimiter une « *troisième couronne périurbaine* » laissant encore l'évolution du monde rural sous une domination affirmée de la ville?<sup>7</sup>

## **II – Le monde rural d'une logique de la production à une logique résidentielle**

La distinction n'est pas nouvelle puisque dès les années 1970 Alain Berger, dans sa thèse, avait mis en évidence la complexification du monde rural en proposant une typologie des communes rurales où il distinguait, entre autres, communes agricoles et communes résidentielles, sur une batterie d'une vingtaine d'indicateurs démo-économiques. L'approche fut ensuite reprise et étendue jusqu'à l'affirmation de la fin d'un dualisme entre ville et campagne<sup>8</sup>. Aujourd'hui, l'idée est plus partagée puisque des chercheurs de l'INRA font « *l'hypothèse que pour expliquer les dynamiques territoriales des espaces ruraux, la logique résidentielle devient dominante par rapport à la logique de la production* »<sup>9</sup>.

Les deux fonctions ont au cours du dernier quart de siècle beaucoup évolué. Il n'est pas question d'en retracer les multiples méandres, mais simplement d'en rappeler les grandes étapes pour déboucher sur la seule véritable question qui se pose actuellement, le pourquoi de telles évolutions.

La fonction de production de l'espace rural pouvait pratiquement se résumer à la production agricole qui a subi une formidable mutation. Elle peut, dans le bouleversement des structures enregistré depuis la dernière guerre, participer aujourd'hui à la renaissance, ne serait-ce que par le rajeunissement des agriculteurs et par la création de filières de valorisation de la production ainsi que grâce au développement de la pluri-activité d'ailleurs multiforme.

D'autre part, vint le temps de l'« usine verte » fondée à la fois sur l'existence de bassins de main-d'oeuvre, de moindres coûts (directs et indirects) de production ; la délocalisation industrielle vers le rural fut un moment important qui inspira d'une certaine manière les théories dichotomiques entre un centre moderne et efficace et une périphérie archaïque et traditionnelle.

Probablement que le tournant suivant fut d'une importance égale bien qu'il soit moins souvent avancé. Il s'agit de l'exploitation des sites. Certes, on a beaucoup disserté sur les résidences secondaires, mais on a peu entrepris le bilan de l'exploitation organisée des sites à des fins de loisir, de tourisme, de santé. Pourtant, ils ont contribué à la fixation et à l'appel de population en vue de satisfaire ce type de service aux ménages. On passait de la production de biens à celle de services, on touchait ainsi un grand nombre de lieux qui ne se résumaient pas, loin s'en faut, aux grandes stations de ski des Alpes. D'ailleurs, la question est maintenant posée en haut lieu : « *Après les Alpes, les Pyrénées, en hausse?* »<sup>10</sup>.

Mais il n'en restait pas moins que le déclin l'emportait même s'il pouvait être rompu ici ou là. La ville seule concentrait la dynamique quantitative, qualitative dont elle pourrait faire profiter localement la campagne.

La fonction résidentielle du rural est apparue très tôt lorsqu'à l'hypothèse de l'exode s'est substituée l'alternative d'une migration quotidienne, notamment chez les éléments féminins en recherche d'emploi des familles agricoles.

La diffusion urbaine correspond à un mouvement inverse d'extension de la ville sur son environnement immédiat, puis de plus en plus large grâce à l'automobile. Maintes fois condamné, le processus se poursuit, obéissant à des arbitrages complexes où le coût de la localisation rurale le dispute aux avantages qu'elle est supposée apporter en tant que cadre et mode de vie. D'une ville répulsive à une campagne attractive, l'agglomération offrait finalement au moindre coût les équilibres entre les inconvénients et les avantages réciproques dont le moindre n'était pas le marché de l'emploi.

Ainsi se créaient des ensembles complexes aux dénominations multiples, aux contenus sémiologiques différenciés depuis l'agglomération, le mitage jusqu'au polygone de vie. Mais tout cela consacrait et consacre toujours la domination urbaine, lieu essentiellement marqué par la surconcentration de l'emploi par rapport à l'habitat. Différence non négligeable et particulièrement à propos des finances locales.

L'étape actuelle nous paraît d'essence diamétralement opposée et justifie l'emploi de l'expression de renaissance du monde rural. Elle procède d'un choix résidentiel privilégiant le rural rendu possible soit par l'existence d'emplois nouveaux, soit carrément par la création de son propre emploi au lieu choisi pour la résidence. A telle enseigne que l'on peut écrire aujourd'hui que « *le cadre de vie en Limousin peut permettre un certain dynamisme... dans l'accueil d'hommes et d'activités extérieures* »<sup>11</sup>.

Le processus de diffusion urbaine, autrefois apanage des villes, s'étend maintenant à partir de petits centres d'activités. Le secteur de la santé comme celui des loisirs le démontrent parfaitement. Un établissement thermal, une maison de soins, un équipement sportif contribuent à maintenir ou régénérer une zone au prix de migrations quotidiennes animant les routes campagnardes comme elles le font aux abords des villes. Par ailleurs, la campagne génère maintenant des emplois de services pour la population, et surtout pour une population vieillissante ou saisonnière avec la multiplication des résidences alternées. L'aide ménagère, l'infirmière, le kinésithérapeute ne sont plus par exemple réservés au milieu urbain. Enfin, l'inversion est totale lorsque la migration est la décision première dont découle, une fois l'installation décidée, l'exploration du milieu et la définition d'un emploi possible. La multiplication des entreprises individuelles affecte la ville aussi bien que la campagne.

### III – Le rural dans une chaîne de causalités

Le fondement essentiel relève en premier lieu de l'évolution des moyens de déplacement et des techniques de communication. Automobile et réseau routier peuvent finalement expliquer une part de la différence qui existe entre les Alpes et le Massif Central. Le télé-travail, depuis longtemps annoncé, commence maintenant à prendre corps ; mais, plus généralement, la campagne n'est plus synonyme d'isolement ; l'engorgement urbain pourrait fort bien symboliser le contraire aujourd'hui. Cela est valable au plan des relations individuelles mais exerce de nos jours des effets au plan professionnel. Ce que les peintres pouvaient s'offrir autrefois en Bretagne, à Barbizon ou sur la Côte-d'Azur se démocratise pour de multiples professions selon des modalités elles-mêmes fort diverses.

En remontant dans la chaîne des causalités on trouve un niveau de vie qui s'est élevé, des coûts de transports et de communication en déclin, au moins relatif, et des choix collectifs. Les valeurs sociales évoluent et s'inversent parfois dans leur rapport dialectique entre la ville et la campagne. Du paysan cul-terreux on passe à l'entrepreneur rural<sup>12</sup>. La nature, l'authenticité, le calme, l'absence de pollution physique autant que sociale, sont de multiples touches définissant une attractivité rurale s'opposant aux engorgements et à la déstructuration physique et sociale des villes.

Ainsi une part de la population de plus en plus grande opte-t-elle pour une installation rurale. Choix global intégrant aussi bien le cadre que le mode de vie. La cessation d'activité de la femme, la création d'un emploi en sont des exemples devenus communs. Ce qui autrefois constituait l'apanage d'une frange sociale aisée ou marginale devient tout simplement plus fréquent aujourd'hui. On le retrouve dans l'inversion des trajectoires de l'urbain et du rural aussi bien que dans le renversement des dynamiques entre le Sud et le Nord.

Cela signifie que la localisation des hommes n'est plus aussi déterminée par l'économie qu'autrefois. L'espace devient un acteur dont il faut intégrer le rôle spécifique lorsqu'on s'interroge sur la dynamique des territoires<sup>13</sup>. Cela suppose aussi que l'action des pouvoirs publics doit s'adapter à la nouvelle donne. Agriculture et déclin marchent encore de pair mais le rural, si l'on doit conserver cette catégorie spatiale, devient tout autre chose. De symbole de la stabilité, ou tout au moins de l'ouverture minimale, l'espace rural se trouve traversé par une mutation intérieure tout autant qu'importée, aussi considérable que mal prévue. Ainsi, l'observateur attentif qu'est B. Kayser se limite à l'emploi du terme de « frémissement », qui nous semble bien faible pour caractériser la mutation en oeuvre tant il est mal assuré dans ses pronostics qu'il voit hypothéqués de multiples inconnues<sup>14</sup>. La durée et la complexité du renversement nous pousse vers une affirmation peut-être trop risquée pour un chercheur d'un renouveau installé. L'espace rural a pour lui d'être plus lisible parce que moins dense que la ville et, en cela, il est porteur d'enseignements primordiaux en matière de localisation des hommes et des activités qui sont valables pour tous les territoires.

#### Notes

1. A. Berger, 1975. *La nouvelle économie de l'espace rural*, Editions Cujas, Paris.
2. J.C. Bontron, 1985. Population et espace rural, vers une nouvelle dynamique?», *Revue Pour*, La ruralité à l'horizon 2000, Editions Privat, Toulouse, 1985, p. 14.  
B. Kayser, 1988. Renaissance rurale aux Etats-Unis?, *Economie Rurale*, n° 183, p. 3.
3. J. Rouzier, 1990. La mutation de l'arrière pays méditerranéen ou un modèle pour la revitalisation des communes rurales, *RERU* n° 5, 1990.
4. Cf. Les nouveaux languedociens, n°s 130-131, *Economie Méridionale*, CRPEE, Montpellier, 1985.
5. J.C. Bontron, *op. cit.*, p. 14.
6. R. Badouin, 1967. Une nouvelle économie rurale, *Revue de l'Economie Méridionale*, n° 57, CRPEE, Montpellier, p. 7.
7. Ph. Cadene, 1991. Le périurbain : un espace rural!, *Notes pour Prospective et territoires, Espaces ruraux*, DATAR, 1991.
8. A. Berger, J. Rouzier, 1977. *Ville et campagne, la fin d'un dualisme*, Economica, Paris.
9. A. Brun, J. Cavailhès, Ph. Perrier-Cornet, B. Schmitt (à paraître). *Les espaces ruraux revisités*, Dijon.
10. J.P. Laborit, 1991. *Note pour Prospective et Territoire, Espaces ruraux*, DATAR, 1991.
11. G. Bouet et O. Balabanián, 1991. La population du Limousin en 1990, *Noréis*, Poitiers, n° 151, p. 345.
12. P. Muller, A. Faure, F. Gerbaux, 1989. *Les entrepreneurs ruraux*, L'Harmattan, Paris, 192 p.
13. Cf. V. Thireau (à paraître). *Le renouvellement du rôle de l'espace dans la dynamique des territoires*.
14. B. Kayser, 1991. Campagnes sinistrées ou renaissantes ? De l'état des lieux à la perspective, *Note pour Prospective et Territoires*, DATAR, 1991.